

350.000 tentatives d'immigration illégale avortées en cinq ans par le Maroc

**23.05.2023 350.000 tentatives
d'immigration illégale avortées en cinq
ans par le Maroc**

L'ambassadeur du Maroc à Vienne a exposé, lundi dernier, devant la commission de l'ONU la stratégie nationale de lutte contre l'immigration illégale, la traite des êtres humains, le trafic de drogue et d'armes. Cet article est une revue de presse du quotidien *Al Ahdath Al Maghribia*.

Les autorités marocaines ont réussi à déjouer 350.000 tentatives d'immigration clandestine, à démanteler plus de 1.300 réseaux de trafiquants et secouru 90.000 migrants en mer durant les cinq dernières années.

Le quotidien *Al Ahdath Al Maghribia* rapporte, dans son édition du mercredi 24 mai, que l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc à Vienne, Azzedine Farhane a indiqué, lundi 22 mai 2023, que dans le cadre de sa gestion des flux migratoires le Royaume a adopté en 2013 la «Stratégie nationale de l'immigration et d'asile».

L'ambassadeur qui s'exprimait à l'occasion de la 32ème session

de la commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale a souligné que «cette stratégie nationale se distingue dans sa conception et son exécution par le respect des principes essentiels des droits de l'Homme et des critères humanitaires dans le but de fournir une protection garantie aux personnes concernées conformément aux engagements internationaux du Royaume». C'est ainsi, ajoute Farhane, que le Maroc a élaboré pour les catégories vulnérables des migrants des programmes d'aide au retour volontaire qui constituent un modèle de référence en matière de coopération sud-sud.

Le quotidien *Al Ahdath Al Maghribia* souligne que l'ambassadeur a précisé que «c'est le Roi Mohammed VI qui a défini l'agenda africain sur la migration y compris la création de l'Observatoire africain des migrations dont le 33ème sommet de l'UA a adopté son statut en février 2020». L'ambassadeur considère, par ailleurs, que l'augmentation des phénomènes de l'immigration illégale, de la traite des êtres humains, du trafic de stupéfiants et des armes nécessite le renforcement de la coopération entre les pays et les organisations internationales pour lutter contre le crime organisé.

Le Maroc, poursuit-il, réitère son attachement à la mise en œuvre intégrale de la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et de ses protocoles additionnels en tant qu'instruments internationaux dans ce domaine.

«En parallèle, le Royaume a renforcé son arsenal juridique à travers l'adoption de lois relatives à la lutte contre le terrorisme, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme», a précisé le diplomate en détaillant les

différentes mesures prises par le Maroc dans le cadre de la réforme du champs religieux pour lutter contre les différentes formes d'extrémisme et de radicalisme et renforcer les valeurs de modération et de la tolérance consacrées par l'islam.

Source

: https://fr.le360.ma/societe/350000-tentatives-demigration-illegale-avortees-en-cinq-ans-par-le-maroc_XC263KD2LFFRBK6JDEWR2K4FSY/